

été bien déçue sur une ou deux questions de politique intérieure, d'autant plus que, pour la première fois depuis quelques années cette curiosité n'avait pas été satisfaite d'avance par une communication officieuse aux journaux quotidiens. Voilà quatre mois que la presse et les *meetings* discutent un bill de réforme électorale promis par le cabinet nouveau, qui laissait croire qu'il en avait au moins arrêté les bases. Eh bien, lord Russell, par la bouche de Sa Majesté, déclare que ce bill est encore un problème à l'étude et dont la rédaction sera subordonnée à une sorte d'enquête sur le droit de suffrage—tel qu'il est exercé dans les comtés, les villes et les bourgs :

“ Quand cette étude sera complétée, l'attention du Parlement sera appelée sur le résultat ainsi obtenu, dans le but d'introduire dans la législation électorale les améliorations qui pourront tendre à fortifier nos libres institutions et concourir au bien public ! ”

N'est-ce pas là éluder une promesse positive ? Quelle différence avec le langage tenu il y a trente-deux ans par ce même comte Russell, alors si ardent promoteur du bill de réforme ! Que vont dire M. Bright et les radicaux de 1866 au réformateur de 1832, devenu premier ministre\* ?

La vérité est que l'agitation soulevée sur cette question depuis la mort de lord Palmerston, avec l'agrément du cabinet, est presque toute superficielle : M. Bright n'a passionné personne, et lui-même, comme je l'écrivais le mois dernier, s'est senti battu d'avance en réduisant ses prétentions à l'adjonction

de quatre à cinq centaines de mille votants. Reste à savoir si la reculade de lord Russell ne va pas rendre au tribun quaker cette belle fureur oratoire si nécessaire aux révolutionnaires. Jusqu'ici l'enquête sur la révolte de la Jamaïque et les illégalités de la répression semblent devoir provoquer dans les communes un débat plus violent que le bill hypothétique de la réforme électorale. Les conspirateurs noirs excitent un bien autre intérêt que les fénians, ces conspirateurs blancs qui sont encore une fois dénoyés par le discours de la couronne comme ayant déclaré la guerre à l'autorité, à la propriété et à la religion. “ Cependant, disait hier plausiblement Ch. Lever dans le *Mugazine* où il écrit sous le pseudonyme de Cornelius O'Dowd, le conspirateur noir avait déjà joué le premier acte de sa tragédie, et le pauvre Paddy avait à peine mis sur le mur l'affiche de la sienne\* ! ”

Si la reine, dans son discours, caractérise plus sévèrement la conspiration subversive des fénians d'Irlande que la révolte des noirs de la Jamaïque, c'est d'abord qu'en Irlande la justice a prononcé la condamnation avec toutes les formes légales, tandis que, à la Jamaïque, le gouverneur a évidemment mis de côté quelques-unes de ces formes, et puis, on peut bien le dire, il faut être au moins Irlandais de naissance, sinon catholique, en Angleterre, pour s'intéresser fraternellement aux Irlandais pur sang, tandis qu'il existe un véritable parti nérophile, moitié religieux, moitié philanthrope, fidèle à la tradition de ces abolitionnistes qui forcèrent

\* L'opposition, dans la Chambre des lords, n'a pas manqué de demander que - que chose de plus au comte Russell, qui a renvoyé après Pâques la communication d'un bill.

\* Charles Lever est Irlandais. Roman-cier et humoriste, il n'ose pas exprimer sérieusement sa sympathie pour ses compatriotes.